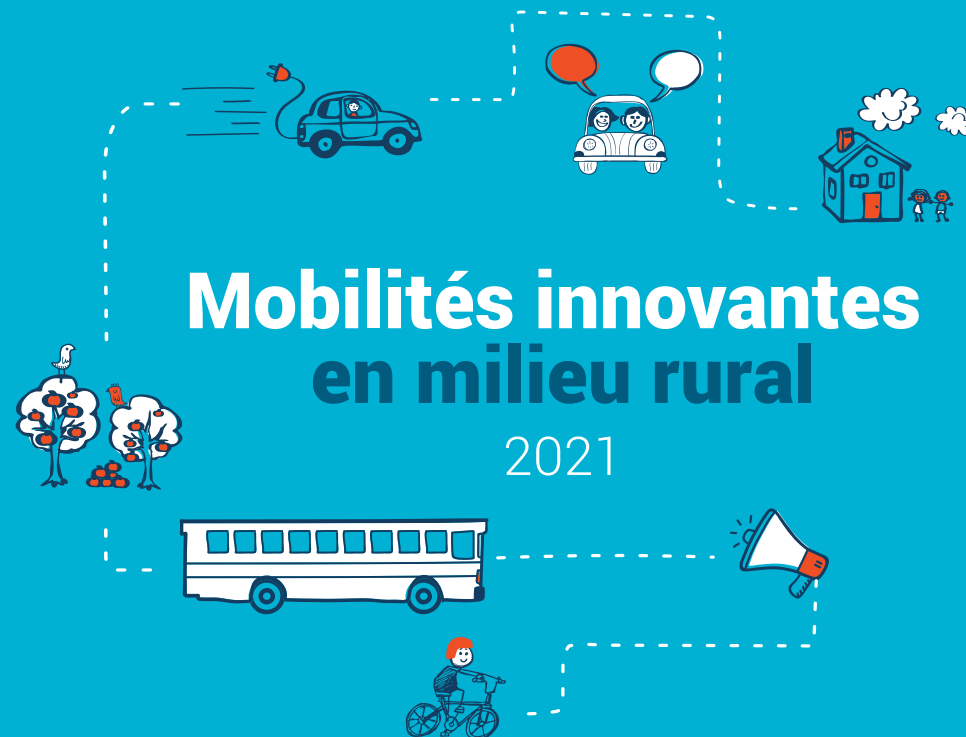




**CONTACT :**  
Geoffrey DENOYELLE  
Direction générale adjointe  
Solidarité territoriale  
Tél. 03 59 73 58 54  
[mobiliterurale@lenord.fr](mailto:mobiliterurale@lenord.fr)



# Mobilités innovantes en milieu rural

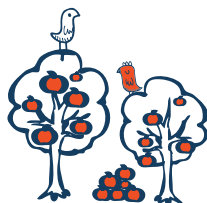
2021



« Vélo-bus de ramassage scolaire, scènes culturelles itinérantes, développement de flottes de vélos, ou épicerie solidaire itinérante : en 2019 et 2020, l'appel à projets « Mobilités innovantes en milieu rural » a permis l'accompagnement financier de 43 projets représentant 2 M€ d'investissement. À travers cette troisième édition, le Département du Nord renouvelle son engagement aux côtés des territoires ruraux et de ses habitants... »

### Patrick VALOIS

Vice-président du Département du Nord en charge de la Ruralité et de l'Environnement



## Le Département propose d'accompagner financièrement les projets de mobilité innovants et durables destinés à :

- permettre une mobilité plus inclusive (garage solidaire, taxi solidaire, conseil en mobilité,...) ;
- favoriser les usages partagés de la voiture (solution de covoiturage, d'auto-stop sécurisé, mutualisation de véhicules,...) ;
- déployer des solutions en faveur des modes doux (ramassage scolaire non motorisé type vélobus ou hippobus, mise à disposition de flottes de vélos,...) ;
- proposer des solutions de mobilité inversée (services itinérants, distributeurs de produits locaux, espaces partagés type tiers-lieux ou coworking,...) ;
- favoriser les mobilités transfrontalières.

L'accompagnement financier concernera uniquement le volet investissement (les opérations d'aménagement de voirie sont exclues du présent appel à projets).

**Pour favoriser l'émergence de solutions novatrices destinées à améliorer la mobilité des habitants des territoires ruraux, le Département du Nord lance un second appel à projets « Mobilités innovantes en milieu rural ».**

### Cet appel à projets s'adresse :

- aux communes, groupements de communes, Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et établissements publics locaux,
- aux associations dont le domaine d'action relève des champs de compétences départementales, notamment dans le domaine social,

**pour des projets au profit des habitants de l'espace rural du Nord, tel que défini dans la délibération cadre du 1<sup>er</sup> juin 2016.**



## L'appel à projets en 3 étapes

Les porteurs de projets complètent le formulaire en ligne accessible sur

[lenord.fr/mobilites-innovantes](http://lenord.fr/mobilites-innovantes)

**entre le 17 mai et le 30 septembre 2021,**

### À partir d'octobre 2021,

les services Départementaux procèdent à l'instruction technique et à l'évaluation des dossiers

L'assemblée départementale délibère sur les projets éligibles et retenus **en décembre 2021.**

